

Comité permanent de la science et de la recherche
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
SRSR@parl.gc.ca

Le 20 juillet 2023

Objet : Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes – Programmes de bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité,

La Maple League of Universities (l'Université Acadia, l'Université Bishop's, l'Université Mount Allison et l'Université St. Francis Xavier) est heureuse de présenter un mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes portant sur le soutien du gouvernement fédéral dans le cadre de l'octroi de **bourses d'études supérieures et postdoctorales**.

Nous saluons les efforts opportuns du Comité permanent qui se penche sur le soutien fédéral en matière d'octroi de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Bien que nos quatre établissements soient principalement axés sur l'enseignement de premier cycle, chacun d'entre eux offre des programmes d'études supérieures axés sur la recherche au niveau de la maîtrise ainsi qu'un petit nombre au niveau du doctorat. En outre, les bourses d'études postdoctorales contribuent grandement à appuyer les efforts de recherche déployés dans chacun de nos établissements, car elles procurent diverses expériences de leadership en recherche à ces personnes hautement qualifiées, qui servent également de mentors aux étudiants de premier cycle. Ces expériences enrichissent les écosystèmes de recherche immersifs axés sur les relations qu'offrent les petites universités.

Le soutien fédéral pour l'octroi de bourses d'études supérieures et postdoctorales comporte plusieurs lacunes, tout particulièrement un niveau de financement stagnant qui a considérablement fait diminuer la valeur de ces bourses au fil du temps. Comme le signale le récent *rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*, le soutien accordé à la prochaine génération de chercheurs du Canada s'avère insuffisant. Au cours de la dernière décennie, les niveaux de financement requis pour attirer et soutenir financièrement les étudiants stagiaires en recherche de premier cycle et des cycles supérieurs ainsi que les boursiers postdoctoraux ont considérablement augmenté. Ces coûts accrus ont été assumés par les universités, par les chercheurs du corps professoral grâce à leurs subventions et à

leurs contrats de recherche ainsi que par les étudiants eux-mêmes. S'il est impossible d'assumer les coûts des travaux de recherche menés par les étudiants des cycles supérieurs, ce sont les moyens financiers des étudiants plutôt que leur talent, leur curiosité et leur potentiel, qui déterminent qui contribue à la recherche au Canada.

D'autres lacunes dans le financement des bourses d'études supérieures (particulièrement au niveau de la maîtrise) alloué par les trois organismes portent sur la durée de ces bourses et sur la façon dont elles tiennent compte des modèles d'études supérieures et postdoctorales principalement établis dans les grandes universités. Dans le cadre de vos délibérations, nous vous encourageons à réfléchir à la façon dont le gouvernement fédéral, en raison de son rôle central dans notre système fédéral de financement de la recherche, peut mieux appuyer les efforts de recherche et de formation de façon à refléter et à mobiliser l'ensemble des établissements d'enseignement de notre pays, et mieux reconnaître les possibilités d'excellence en recherche à l'échelle nationale.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne les mesures suivantes dans le but d'accroître le soutien offert par l'entremise de **bourses d'études supérieures et postdoctorales** et de veiller à ce que les possibilités de formation aux cycles supérieurs et de recherche postdoctorale offertes demeurent équitables dans l'ensemble des universités canadiennes admissibles au financement des trois organismes :

- 1. Accroître le soutien offert aux étudiants d'études supérieures et postdoctorales en augmentant de 50 % la valeur des bourses d'études supérieures et postdoctorales octroyées au Canada et l'ajuster régulièrement pour tenir compte de l'inflation.** De plus, la Maple League of Universities appuie la recommandation d'Universités Canada de doubler le nombre de bourses d'études supérieures et postdoctorales octroyées au Canada afin d'offrir aux étudiants des cycles supérieurs et aux boursiers postdoctoraux des chances égales de suivre une formation en recherche et d'entamer une carrière dans ce milieu dans de petites, moyennes et grandes universités partout au pays.
- 2. Accroître le soutien offert aux stagiaires en augmentant les budgets de base des trois organismes fédéraux.** Comme l'a souligné le comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, une grande part du soutien aux stagiaires au Canada provient de subventions de recherche. En effet, une partie importante des étudiants des cycles supérieurs et des boursiers postdoctoraux sont rémunérés au moyen de subventions fédérales accordées à des professeurs ou à même le salaire de ces derniers plutôt que de bourses d'études. Le fait de se concentrer uniquement sur les bourses d'études supérieures et postdoctorales ne permet pas d'aborder d'autres moyens de soutenir les étudiants des cycles supérieurs et les boursiers postdoctoraux. Pour remédier à cette situation, la Maple League of Universities appuie la recommandation d'Universités Canada d'augmenter le financement des budgets de base du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, du Conseil de recherche en sciences sociales et humaines, des Instituts de recherche en santé du Canada et de la Fondation canadienne pour l'innovation de 10 % par année au cours des cinq prochaines années afin de répondre au besoin d'accroître le

soutien aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux, ainsi que le soutien fédéral à la recherche dans son ensemble.

- 3. Ramener la durée des bourses d'études supérieures du Canada (BESC) au niveau de la maîtrise à deux ans.** Les petites universités, comme celles de la Maple League of Universities, offrent un certain nombre de maîtrises terminales de deux ans axées sur la recherche. Il s'agit de programmes populaires auprès des étudiants qui veulent perfectionner leurs compétences en recherche après avoir obtenu un diplôme de premier cycle. La limite actuelle d'une seule année des BESC au niveau de la maîtrise est très préjudiciable pour ces étudiants et leurs superviseurs. En effet, il incombe à l'université, au superviseur ou à l'étudiant de trouver d'autres sources de financement pour subventionner une deuxième année de maîtrise. Cette limite de financement amène certains étudiants à quitter leur programme d'études après avoir reçu ce qui serait censé être une prestigieuse bourse de recherche fédérale, et diminue l'incidence des programmes de recherche financés par le gouvernement fédéral.
- 4. Créer des bourses d'études supérieures et postdoctorales spécialement pour les chercheurs sous-représentés.** Les bourses d'études supérieures et postdoctorales spécialisées peuvent grandement contribuer à accroître la diversité dans le milieu de la recherche au Canada. Le gouvernement fédéral a créé des bourses de recherche de premier cycle spécialement pour les étudiants autochtones et noirs. Il devrait faire de même avec les BESC au niveau de la maîtrise ainsi qu'avec les bourses d'études doctorales et postdoctorales.
- 5. Élargir et diversifier le soutien fédéral offert aux boursiers postdoctoraux afin d'accroître le nombre de bourses qui seront décernées dans les petites universités.** Les boursiers postdoctoraux devraient être en mesure de profiter de possibilités d'emploi plus diversifiées dans l'ensemble des universités canadiennes afin de contribuer aux retombées globales en matière d'innovation et sur le plan sociétal. L'augmentation du nombre de bourses octroyées aux boursiers postdoctoraux donnera plus de chances à ces derniers de recevoir une bourse même s'ils étudient dans de petites universités qui ne disposent peut-être pas d'autres sources de financement postdoctoral facilement accessibles. De plus, elle permettra à ces personnes hautement qualifiées de choisir parmi un plus grand nombre de possibilités d'emploi qui correspondent à leurs intérêts professionnels, de rester au Canada et de contribuer aux retombées économiques et sociales au sein de diverses collectivités.

Le Canada a le potentiel de tirer parti de ses talents intellectuels considérables et d'investir dans les talents futurs pour diriger des recherches d'une importance cruciale dans l'ensemble de ses régions. L'objectif principal doit être de bâtir un écosystème de recherche inclusif, innovateur et percutant. Pour ce faire, nous n'avons pas d'autres choix que d'investir de façon plus stratégique dans les chercheurs en début de carrière en leur donnant accès à de la formation grâce à des bourses d'études supérieures et postdoctorales offertes dans l'ensemble des universités du Canada.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de présenter au Comité permanent de la science et de la recherche notre point de vue collectif sur la façon dont le Canada peut améliorer les programmes de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Dans cette optique, nous accueillons favorablement toute autre consultation visant à créer un écosystème où peuvent s'épanouir nos talents en recherche.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,

Jack Rice
Directeur général, Maple League of Universities
<https://www.mapleleague.ca/>
jhrice@stfx.ca

c.c. : Ray Ivany, président intérimaire et vice-chancelier, Université Acadia
c.c. : Sébastien Lebel-Grenier, doyen et vice-chancelier, Université Bishop's
c.c. : Jeffrey Hennessy, président intérimaire et vice-chancelier, Université Mount Allison
c.c. : Andrew Hakin, président et vice-chancelier, Université St. Francis Xavier